

Transition énergétique : en faire un avenir souhaitable

Contribution de Nord Nature Environnement, 23 rue Gosselet, 59000 Lille, au débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie

1)Préliminaire :

Les hydrocarbures (pétrole, charbon, gaz naturel ...) que l'on utilise actuellement se sont constitués à l'ère du carbonifère à partir de la biomasse, c'est à dire de l'énergie solaire. C'est du « soleil en stock », dont il faut le plus vite possible se passer ne serait ce que pour le climat. Par contre, les énergies renouvelables proviennent en très grande majorité du soleil en flux, celui qui arrive à notre porte tous les jours. C'est le cas de la biomasse, du photovoltaïque, du solaire thermique, de l'hydraulique et de l'éolien. Mais, dans notre culture, le « soleil-vacances » est hypertrophié et le « soleil-énergie » presque absent. Il est donc essentiel de mettre la connaissance du soleil en flux dans notre culture

2) Des politiques pour opérer cette transition énergétique :

La France a adopté, en août 2015, une loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Cette loi pose des objectifs contraignants et ambitieux en matière de réduction des consommations d'énergie, de rénovation des bâtiments, de réduction des émissions de gaz à effets de serre, ou encore de baisse de la part du nucléaire.

Que se passe-t-il depuis 2015 ? Dans un avis rendu en février 2018¹, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) constate que l'application de cette loi souffre de retards considérables dans tous les domaines². De cette loi découle un document capital : la « Programmation Pluriannuelle de l'Énergie » (PPE). Elle fixe pour les 10 années à venir les choix de la France en matière de mix énergétique, et ce, en cohérence avec les objectifs définis dans la loi.

Alors que cette « PPE » est en préparation et que la population française est invitée à s'exprimer sur son contenu, Nord Nature

¹ <http://lecese.fr/travaux-publies/comment-accelerer-la-transition-energetique-avis-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-relative-la-transition-energeti>

² <http://lecese.fr/travaux-publies/comment-accelerer-la-transition-energetique-avis-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-relative-la-transition-energeti>

Environnement en a profité pour exposer les mesures qui, si elles étaient actées, permettraient de réussir une transition globale, énergétique, écologique, économique et sociétale.

2.1) Réduire les gaspillages d'énergies, en particulier d'électricité :

L'équivalent de la production de deux centrales nucléaires est consommé chaque année pour alimenter les appareils électriques en veille. Ce nombre énorme est un exemple des nombreuses économies d'énergie (et d'argent) qui pourraient être réalisées en modifiant nos comportements (sobriété) et en améliorant la performance de nos équipements, en changeant de chaudière par exemple, ou encore de nos bâtiments via l'isolation (efficacité énergétique).

Revoir le plan déchets pour limiter le transport des déchets sur de longues distances et appliquer le principe de proximité avec rigueur. Développer l'économie circulaire (par exemple les verres consignés). Français.

2.2) Accélérer le développement des énergies renouvelables :

Plusieurs travaux l'ont montré : 100 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique ou de gaz en 2050³, c'est possible, à condition que tous les acteurs convergent en ce sens ! Ces énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives et créatrices d'emplois. Il est donc impératif que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie continue de fixer des objectifs hauts pour chaque filière, en se donnant les moyens d'aller vers 45 % d'énergies renouvelables en 2030. ⁴Ce développement doit être raisonné : même si les énergies renouvelables sont moins impactantes que les fossiles et fissiles, toute énergie a un impact sur le milieu. Il est donc essentiel de bien choisir les sites de production en tenant compte, non seulement de la ressource, mais aussi de la sensibilité du milieu.

L'énergie hydraulique et le bois énergie, déjà lourdement mobilisés, doivent également être considérés avec attention. Par exemple, le bois énergie - c'est-à-dire la combustion du bois pour le chauffage ou l'électricité - n'est pas une énergie renouvelable comme le solaire ou l'éolien. La reconstitution de l'écosystème forestier se compte en

³ <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/mix100-enre-synthese-technique-macro-economique-8892.pdf> ou <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/france-independante-mix-gaz-renouvelable-010503-synthese.pdf>

décennies : il faut donc la préserver et privilégier son utilisation pour la construction plutôt que pour l'énergie.

Par contre, un développement massif du photovoltaïque sur toitures permettrait d'utiliser une quantité importante d'énergie solaire sans empiéter sur « les plantes vertes »

Développer la production d'hydrogène (et son stockage) à partir d'électricité excédentaire pour pallier la variabilité des renouvelables

2.3) Fixer une trajectoire claire de sortie du nucléaire et s'y tenir :

Le nucléaire français fait peser sur l'environnement et les personnes un nombre outrageux de risques sanitaires, en même temps qu'il promet de faire grimper la facture pour l'utilisateur et le contribuable. Cette filière, vieille de bientôt 50 ans, n'a, par ailleurs, pas encore élaboré de solution satisfaisante pour la gestion des déchets hautement radioactifs qu'elle produit.

Il est donc plus que temps de prévoir la sortie progressive du nucléaire en France, ainsi que l'ont fait nos voisins européens. Il faut donc fixer dans la PPE des fermetures de centrales, de réacteurs supplémentaires à Fessenheim d'ici à 2023 et 2028.

Ces fermetures systématiques doivent être anticipées par le développement des énergies renouvelables. Cela est économiquement rentable vu que la production du KWh d'électricité éolienne, coûte maintenant moins cher que le même KWh nucléaire

2.4) Utiliser des moyens de transport durables :

La mobilité est un enjeu essentiel de la transition car elle cumule forte consommation d'énergie, émissions importantes de gaz à effet de serre et pollutions nuisibles à la santé. Il faut limiter la part de la voiture individuelle en développant d'autres types de mobilité plus écologiques : marche, vélo, transports en commun. Il est, également, indispensable de réduire le transport routier de marchandises en supprimant les avantages fiscaux du gazole routier, en fixant des objectifs volontaristes pour le fret ferroviaire et en taxant les poids lourds.

En remplacement des déplacements aux hydrocarbures, il existe deux méthodes qu'il faut, dans un premier temps, développer simultanément :

- Les véhicules à hydrogène (d'origine renouvelable) : par utilisation directe dans un moteur à explosion ou en utilisation dans le véhicule(électrique) via une pile à combustible
- Les véhicules à GNV (gaz naturel pour véhicules) additionné d'hydrogène (renouvelable) : le réseau de gaz naturel reçoit le gaz de méthanisation et de l'hydrogène dont on augmente progressivement la teneur. Cela permet de ne pas avoir un changement brutal de la motorisation des véhicules

Rééquilibrer le transport de fret par rail et par route en faisant payer l'entretien des routes aux transporteurs. La pollution de l'air par les transports maritimes doit s'arrêter.